



**Présidents des Associations Sportives, des
Comités départementaux et régionaux**

Paris, le 19 février 2010

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Les Assemblées générales ordinaire et extraordinaire se dérouleront cette année le 27 mars prochain à la **Maison de la Promotion Sociale Aquitaine (MPS) – 24 avenue Virecourt – 33370 Artigues-Près-Bordeaux.**

Elles seront précédées la veille d'un forum consacré à la « présentation d'événements nationaux et de disciplines sportives » ainsi que du Conseil national consultatif des sportifs.

Le **programme prévisionnel** est le suivant ; il est toutefois susceptible de modifications :

❖ **Vendredi 26 mars 2010** :

- 10h00 – 11h00 : Accueil des participants
11h00 – 12h30 : **Le retour du Sport Adapté dans le mouvement paralympique – Evolution du programme Sport Scolaire Adapté sur l'olympiade -**
12h30 – 14h00 : Repas
14h00 – 17h30 : **Présentation d'une manifestation avec le nouveau concept des Activités Motrices - Présentation du handball, nouvelle discipline sportive - Présentation du concept Sport Santé, Sport Loisir et de l'événement fédéral mis en place par le siège –**
19h30 – 20h30 : Remise des **Trophées Sport Adapté**
20h30 – 24h00 : Dîner de Gala

09h30 – 12h00 Conseil national consultatif des sportifs

❖ **Samedi 27 mars 2010** :

- 08h00 – 08h30 : Emargement des votants
08h30 – 09h00 : **Assemblée générale extraordinaire** : révision des statuts
09h00 – 12h30 : **Assemblée générale ordinaire** et remise des médailles
12h30 – 14h00 : Repas

La ligue Sport Adapté Aquitaine vous propose des formules « **tout compris** » pour l'hébergement et les repas qui sont prévus sur place à la MPS. A cet effet, vous retournerez directement à la ligue Sport Adapté Aquitaine (Maison des sports -119 Bd du Président Wilson – 33200 Bordeaux – lsaa@wanadoo.fr – Fax : 05 57 22 29 87 / Tél. 05 57 22 42 18) les documents suivants :

- la fiche réservation Hébergement et Repas
- la fiche réservation de transport gratuit.

Le bulletin d'inscription et le pouvoir seront quant à eux à retourner à la FFSA (9 rue Jean Daudin – 75015 Paris – mireille.segerie@ffsa.asso.fr – Fax : 01 42 73 90 10 / Tél. 01 42 73 90). Afin d'éviter beaucoup d'attente pour l'enregistrement des pouvoirs, nous vous demandons de bien vouloir nous les retourner pour le **13 mars dernier délai.**

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous adressons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos sentiments très cordiaux.

Yves Foucault
Président

